

# AIPR ENCADRANT - CONCEPTEUR

ESE017

## Public

Toute personne travaillant à proximité des réseaux aériens et/ou enterrés

## Pré-requis

Aucun

## Durée

1 jour - 07 heures

## Modalités

Présentiel

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

## Résultats attendus

- Sensibiliser les utilisateurs sur la réglementation, les différents réseaux et les risques identifiés

## Objetctifs pédagogiques

- Cette formation a pour objectif de préparer au passage de l'examen du ministère de l'environnement
- Pour cela, le stagiaire devra être capable d'identifier les différents réseaux, ainsi que les risques liés aux interventions à proximité de ces derniers et donc de la réglementation ministérielle

## Méthodes pédagogiques

- Exposé détaillé et discussions, partage d'expérience
- Diaporama reprenant le contenu du programme
- Livret remis en fin de formation

## Type de validation

Certificat de réalisation  
Attestation de fin de formation

## Dates et lieux

Marmande : Le 07/02 - Le 30/06 - Le 05/09 - Le 21/11  
Périgueux : Le 06/03 - Le 29/09

## Intervenant

Frédéric LEZIN

## Tarifs

190 € HT - 228 € TTC

# AIPR ENCADRANT - CONCEPTEUR

ESE017

## Programme

### ↳ ETAT DES LIEUX

- Situation
- Stratégie interne

### ↳ LE GUICHET UNIQUE

- Mise en place
- Inventaire des réseaux

### ↳ PROJET DE TRAVAUX

- Les étapes d'un projet
- La déclaration de projets de travaux (DT)
- Les classes de précision

### ↳ LE CHANTIER EN PHASE D'ETUDE

- Avant le chantier
- La déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

### ↳ PENDANT LE CHANTIER

- Le marquage piquetage
- Les documents obligatoires sur le chantier
- Les contrôles

### ↳ LES BONNES PRATIQUES

- Le guide technique
- Les risques et principales recommandations

### ↳ LES IMPREVUS

- Gestion des imprévus
- La règle des 4A

### ↳ FIN DE CHANTIER

- Les plans de récolement
- A l'issue de la formation, il sera mis à disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie